NEWSLETTER

AERODROME DE SAINT-HUBERT

NEWSLETTER 7 – TRIMESTRE 4 – ANNEE 2021

SAINT-HUBERT

nature & mouvement

1 – INTRODUCTION

Cette année 2021 aura été marquée par une météo particulièrement maussade, toujours sous la menace du COVID qui fut, fort heureusement, moins préjudiciable que celle de l'année dernière… Malgré cela, le nouveau carburant SP98 aura très bien tourné, nous comptons 9 aéronefs de plus que l'année dernière, un nouveau record pour l'hivernage des camping-cars, idem pour le nombre des heures Falk, un OBGN réussi et très médiatisé , un retour gagnant de la coupe des Ardennes, un Twilight prometteur, une nouvelle procédure des « GA » claire et bien utile… Et surtout, pas d'incidents majeurs…

A menu des projets à venir cette année, la réaffectation du H9 comme hangar « avions » avec un nouveau cart port pour abriter ses remorques, la création d'un parking empierré pour les remorques extérieures, le « GAATIS » (GLIDER AERAS sous forme d'ATIS), un Twilight ou Fly In selon les mesures COVID en vigueur…

2 – CHAMP SOLAIRE EN 14

Je me permets de faire la lumière sur ce projet qui génère beaucoup de questions et de commentaires sur les réseaux sociaux.

Avant tout, il n'y a pas eu de manque de communication de la tour. Ce projet a été très clairement annoncé par le Bourgmestre lors de la dernière réunion du comité des utilisateurs que j'ai retranscrit par PV et envoyé à tous les représentants. Et si je n'en ai pas fait mention dans ma dernière newsletter, c'est qu'il n'était pas présentable en l'état.

Alors remettons les choses au clair:

ZONE EN 14:
La commune reçoit l'opportunité d'exploiter la zone en 14 car elle est non affecté au plan de secteur (zone « blanche »), ce qui permet, au vu des dispositions applicables dans ces zones, d'y implanter ce type de projet, bien évidemment, dans le respect de la GDF-04.

PLAN DE DIVISION:
Je rappelle qu'un plan de division n'est pas un plan d'implantation. Dès lors, je défends que les axes des pistes restent libres sur une certaine profondeur au delà de l'air de sécurité pour les « runways excursion » et accessoirement, pour permettre aux remorqueurs et leur câble de se poser au + court.

MARCHE PUBLIC AVEC RESERVE D'ATTRIBUTION:
Je tiens aussi à rappeler que la commune se réserve le droit de NE PAS ATTRIBUER le marché si des éléments évidents de sécurité jouent en défaveur du projet. Aussi, les instances compétentes seront consultés dans le cadre de l'obtention du permis, en l'occurence, la DGTA et les POMPIERS pour les aspects de sécurité.

IMPACTENT SUR LES VOLS:
- Tous les panneaux sont pourvus de filtres anti-éblouissement propres aux panneaux qui bordent les alentours d'un aérodrome.
- L'attention sera particulièrement portée sur l'éventuel rayonnement de chaleur généré par les panneaux qui pourrait perturber l'approche des aéronefs. A ce stade ci, aucune mention n'apparaît dans la réglementation. Cela étant, les investigations sont toujours en cours…

PERENNITE AERODROME:
Ce projet pourrait générer une rentrée financière conséquente pour le compte de l'aérodrome.

MEETING UTILISATEURS:
Je reçois des questions sur le champs solaire auxquels je ne sais pas répondre. Je propose de vous donner la parole en participant à notre prochain meeting du comité des utilisateurs en ayant préalablement envoyé toutes les questions que vous jugerez utiles dans le cadre de ce projet. Nous pourrons en débattre ensemble et en toute clairvoyance.

Il va de soi que nous ne nous engagerons dans un tel projet sans que nous n'ayons préalablement reçu et analysé tous les éléments qui garantissent que ce champ solaire ne génèrera aucun impact sur les vols et leur sécurité.

Merci pour votre attention et votre compréhension.

3 – MERCI JEAN-LUC HENNEAUX

Je tiens à rendre hommage en remerciant Jean-Luc HENNEAUX pour son implication dans la reprise et la gestion de l'aérodrome. Jean-Luc a défendu celui-ci d'une main de maître et a toujours soutenu qu'il devait être un vecteur de développement.

Merci Jean-Luc ! Nous te souhaitons beaucoup de bonheur en famille.

Bonne route à Pierre HENNEAUX , Bourgmestre faisant fonction et à Patrick PIERLOT, échevin en charge de l'aérodrome.

4 – COTISATIONS 2022

Nous mettons en place la même procédure que l'année dernière à savoir:

Tous les affiliés 2021 recevront dans le courant du mois de février une invitation à nous faire part de leurs intentions pour 2022. Pour ceux qui désirent se désaffilier de la plateforme, nous vous demanderons de nous le notifier par retour de notre mail endéans une échéance bien définie. Passé ce délai et sans retour de votre part, nous considérerons le renouvellement de votre affiliation en 2022 et une facture sera établie.

5 – COMITE DE SUIVI DE L'ENVELOPPE SOWAER

Petite mise au point suite à quelques échos reçus concernant l'utilisation de cette enveloppe:

Premièrement, c'est à l'initiative de la SOWAER et en leur sein qu'a été créé un comité de suivi pour l'utilisation de l'enveloppe de la SOWAER après la reprise de l'aérodrome.

Deuxièmement, l'aérodrome est en boni depuis maintenant 2 années consécutives. Les bénéfices sont provisionnés au profit d'investissements futurs pour l'aérodrome.

Dès lors et pour ceux qui douteraient de la bonne gestion des comptes, l'enveloppe de la SOWAER et l'équilibre des comptes de l'aérodrome sont 2 choses totalement différentes.

6 – COMITE DES UTILISATEURS

Cette prochaine réunion des utilisateurs se tiendra fin janvier/début février. Tel qu'expliqué dans le premier paragraphe de cette newsletter, le champ solaire sera au centre des discussions… Invitation à suivre!

Merci de nous faire part de votre volonté d'y participer en envoyant préalablement vos questions relatives à ce projet sur info@sainthubert-airport.com

REPRESENTANTS:

- **CNVV**: Michel PIHARD
- **ACRA**: Alain PATUREAU
- **ACUL**: Joseph ART
- **FDM**: Firmin HENRARD
- **AVION**: Arnaud DEHOUX
- **ULM**: Pol LOUIS
- **AAT**: Simon PENOY
- **100 CIELS**: Wim VAN DEN EYNDE
- **NEWCAG**: Arnaud LIBEAU
- **COMMUNE**: Patrick PIERLOT
- **BUREAU DE NAV**: Jean-Charles VAN DER WIELEN

7 – NOUVEL ATELIER

Plus que probablement, au vu des offres reçues pour les marchés de remontage de l'ancienne cabine de peinture et celui de l'achat d'une nouvelle, ni l'une ni l'autre de ces 2 options ne verraient le jour. Finalement, la solution proposée par AAT, la plus économique et pratique, serait un mur aspirant.
A ce jour, aucune convention n'a encore été signée avec AAT mais les discussions sont en cours…

Ardennes Air Technic

8 – INDEXATION DES TARIFS

Comme l'année dernière, l'indexation des tarifs est d'application. Ceux-ci sont disponibles sur notre site internet sous l'onglet « INFOS PILOTES » —> « TARIFS »

9 – REAFFECTATION DU H9

Pour répondre à une demande croissante d'emplacement dans nos hangars, nous allons réaffecter le H9 en hangar « avion » en le fermant avec 3 portes coulissantes. Celui-ci accueillera les ULM ou avions de petites envergures vu l'écart de +/- 10m entre chacune des poutres… Un car port sera alors construit pour accueillir les remorques afin de libérer le hangar.

Vous en conviendrez, le H9 n'est pas exploité à sa juste valeur avec des remorques qui n'occupent que 2/3 de la superficie.

Ces 2 opérations devraient voir le jour cette année… Le marché des nouvelles portes a, quant à lui, déjà été attribué.

Le prix de location des emplacements dans cet hangar sera au tarif actuellement en vigueur **moins 20 %.** Toute information complémentaire et/ou toute réservation d'un emplacement est à prendre au bureau de navigation.

10 – EXCELLENTE ANNEE 2022

L'EQUIPE DU BUREAU DE NAVIGATION VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE

11 – INFOS

• 1/OXFAM TRAIL WALKER:

Comme l'année dernière, nous recevrons l'OXFAM TRAIL WALKER et ceux-ci devraient occuper une nouvelle fois le H2… J'ai reçu quelques remarques lors de la précédente édition dont je tiendrai évidemment compte.

OXFAM TRAILWALKER

27 & 28 AUGUST 2022

• 2/ PARKING REMORQUES :

Les pierres issues des travaux de rénovations de la rectification du tracé SNCB entre Marloie et Poix-Saint-Hubert n'étaient pas assez concassées pour terminer le chantier cette année.

Le chantier devrait reprendre en début d'année et accueillir vos remorques dès le début de saison.

• 3/ SNOW KITING 2022 :

Y a plus qu'a espérer qu'elle ne tarde pas trop (si toutefois elle daigne pointer le bout de son nez cette année)…

• 4/ TERRAIN DE TENNIS Hangar H5:

Pour les mois de janvier et février 2020, le terrain sera concédé au proftit d'activités sportives telles que le football et le tennis. Un ROI a été élaboré pour l'occasion.

• 4/ MERCI :

Merci Franz et Paul pour vos magnifiques photos. Elles sont largement partagées sur les réseaux sociaux et utilisées pour nos newsletters… MERCI !